

Pannes d'électricité État de la situation – 3 novembre 2019 – 10 h 30

Magog, le 3 novembre 2019 – En raison des pannes électriques qui perdurent depuis le vendredi 1^{er} novembre, l'Organisation municipale de sécurité civile de Magog (OMSCM) dresse un état de la situation.

Centre d'accueil temporaire, eau potable et douche

La Ville de Magog met à la disposition des sinistrés l'Espace culturel de Magog, situé au sous-sol de la Bibliothèque Memphrémagog (90, rue Saint-David), de 8 h à 21 h, le dimanche 3 novembre. Les citoyens qui n'ont pas d'électricité pourront s'y réchauffer et remplir leurs contenants d'eau potable. Des breuvages chauds seront servis. Il sera aussi possible de recharger les appareils électroniques tels les téléphones cellulaires. Les animaux ne sont pas autorisés. La Croix-Rouge est sur place en support à nos équipes.

À compter du lundi 4 novembre, les citoyens qui désirent se procurer de l'eau potable peuvent remplir leurs contenants dans les bâtiments municipaux munis d'un autocollant « Remplis Vert », soit à l'aréna, à la bibliothèque Memphrémagog, au centre communautaire ainsi qu'à l'hôtel de ville. Plusieurs commerces offrent également ce service sur le territoire de Magog. Pour consulter la liste des bâtiments où il est possible de remplir des contenants d'eau potable, visitez le www.remplisvert.com.

Par ailleurs, le centre sportif La Ruche ouvre ses portes aux citoyens qui désirent prendre une douche. Le centre accueillera les citoyens jusqu'à 16 h 30 aujourd'hui, le dimanche 3 novembre. Une préposée est sur place pour diriger les sinistrés.

Fermetures de rues

La rue des Hirondelles et le chemin Gendron, entre la route 247 et le chemin Tétreault, sont toujours fermés à la circulation et le demeureront jusqu'à nouvel ordre. La rue Bordeleau est également fermée, entre le chemin Tétreault et la rue Légaré.

Pannes d'électricité

L'électricité est revenue sur l'ensemble du réseau d'Hydro-Magog depuis vendredi en début de soirée.



À 10 h 30 le dimanche 3 novembre, 918 clients desservis par Hydro-Québec étaient encore privés d'électricité. Selon Hydro-Québec, les équipes sont mobilisées sur le terrain et tentent de rétablir le service le plus rapidement possible.

Des équipes d'Hydro-Magog sont en support à Hydro-Québec.

Autres signalements

Les équipes de la Ville sont toujours mobilisées et continuent d'intervenir sur le terrain pour répondre aux demandes des citoyens et nettoyer le réseau routier. Pour toute requête, les citoyens sont invités à contacter la Régie de police de Memphrémagog au 819 843-3334.

Conseils de sécurité

Puisqu'une panne électrique majeure peut occasionner certains risques pour la santé et la sécurité des personnes, l'OMSCM identifie trois des principaux risques en pareille circonstance :

- Incendie;
- Asphyxie au monoxyde de carbone;
- Intoxication alimentaire.

Comportements à prioriser lors d'une panne électrique

- Laisser les portes du congélateur et du réfrigérateur fermées;
- Mettre la nourriture périssable dans une glacière à l'extérieur de la maison (selon la température);
- Maintenir les thermostats au minimum;
- Porter une attention particulière aux personnes vulnérables de l'entourage pouvant avoir besoin d'aide.

Comportement à éviter lors d'une panne électrique

- Utiliser un appareil de cuisson extérieur (articles de camping, BBQ, etc.) à l'intérieur de la maison;
- S'exposer à toute situation pouvant mener à une intoxication au monoxyde de carbone ou à l'hypothermie.

Comportements à prioriser après une panne électrique

- Jeter les aliments périssables (produits laitiers, viandes, œufs, etc.) ayant été exposés à une température supérieure à 4 °C pendant plus de 2 h;
- Jeter tout aliment représentant des signes de détérioration (moisissure, mauvaises odeurs, etc.);
- Ne jamais recongeler des aliments décongelés.



Préparez-vous pour le futur

Il est possible d'être fin prêt à affronter une panne électrique majeure par de simples actions :

- Avoir à la maison une [trousse 72 h](#), ses papiers importants et ses médicaments à portée de la main;
- Faire une réserve d'eau embouteillée et de nourriture non périssable;
- Faire un plan d'urgence familial et déterminer le lieu de refuge;
- Faire vérifier, inspecter et, au besoin, nettoyer le système de chauffage par un spécialiste;
- Avoir un système de chauffage d'appoint conforme;
- Posséder un détecteur de monoxyde de carbone.

Liens complémentaires :

[Ministère de la Sécurité publique](#);
[Urgence Québec](#);
[Panne électrique](#).

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 570-5094

